

Revue de presse

journal : La Broye
Date : 11.06.2020

Cotisations à la hausse, mais...

COREB Nomination de Christel Losey Mosimann, adjointe du directeur, et augmentation des cotisations à 11 francs par habitant. Les délégués demandent de réduire les tâches en se recentrant sur l'essentiel.

CUGY

Les délégués des 37 communes valdo-fribourgeoises participant à l'assemblée générale de la Coreb, jeudi soir dernier à Cugy, ont tenté de sceller la pérennité de cet organisme intercantonal. Le président Nicolas Kilchoer, préfet de la Broye fribourgeoise, s'est réjoui de saluer un retour à la presque normalité après le brusque coup d'arrêt dû à la crise sanitaire liée au coronavirus et a souhaité longue vie à la Broye et à la Coreb.

Conformément à la proposition émise par le comité directeur lors de la dernière assemblée générale, il a annoncé l'engagement, au 1^{er} mai dernier, de Christel Losey Mosimann comme adjointe du directeur de la Coreb Pierre-André Arm. Originnaire de Sévaz, domiciliée à Payerne, elle est âgée de 42 ans et maman de trois enfants. Elle a derrière elle un solide bagage professionnel dont elle ne manquera pas de faire profiter la Coreb. Comme l'a relevé Olivier Piccard, préfet du district vaudois Broye-Vully et membre du comité directeur, cette nomina-



Le directeur Pierre-André Arm peut désormais compter sur son adjointe de direction Christel Losey Mosimann.

PHOTO RENÉ CUSIN

tion est un soutien bienvenu, propre à préserver le directeur face à la complexification des dossiers.

Corollaire à cette augmentation du personnel qui passe ainsi de 3,8 équivalents temps plein à 4,4, le comité propose une augmentation des cotisations passant de 8 fr. 50 à 11 francs par ha-

bitant, augmentant ainsi les revenus de 190 000 francs. Une augmentation acceptée avec une seule abstention, confirmant ainsi l'engagement de Christel Losey Mosimann.

Sur tous les fronts

Le directeur Pierre-André Arm a détaillé les comptes, bénéfi-

ciaires de 3181 francs et un capital de 282 808 francs. Augmentation des membres privés et subventions obtenues pour le Plan directeur régional notamment, laissent un plus de 86 611 francs aux produits.

Il a également détaillé les actions menées au sein de la Coreb dans le cadre de la crise du Covid-19, avec le soutien du comité directeur. Plus impressionnante, la liste des activités déployées par la Coreb de 2011 à aujourd'hui, avec projection des activités et travaux qui se profilent dès 2020, avec la forte augmentation du volume de travail qui lui est liée. De la participation à des comités ou commissions, à des représentations, sans mettre de côté des actions de promotion et du service de guichet pour les entreprises régionales, a démontré le monstre boulot qui est sur le métier. «Il faut dire que notre région broyarde évolue à vitesse grand V, notamment en termes de démographie, avec une augmentation de 11 500 habitants entre 2011 et 2018 et un bond de 11% des emplois», relève Pierre-André Arm.

De la liste non exhaustive présentée, citons par exemple les ef-

forts portés sur l'Aéropôle, le Plan directeur régional, la mise en place du Réseau santé Broye intercantonal, le soutien à l'agriculture et à l'agroalimentaire, importante branche régionale, la stratégie énergétique et le rôle de relais canton-région-commune que doit impérativement jouer la Coreb.

Eviter la dispersion et la multiplication des tâches

Personne dans l'assemblée ne conteste l'immense travail et les tâches de plus en plus nombreuses et complexes dévolues à la Coreb mais la discussion a mis en exergue les préoccupations émergeant de cette multiplication des tâches. Max Blaser, syndic de Villarzel et chef d'entreprise, invite à limiter les participations de la Coreb qui l'effrayent et juge qu'il est quasi impossible de tout faire, lui laissant l'impression que l'on se disperse trop. Il appelle aussi à veiller à ne pas devoir encore augmenter le financement par habitant.

Préoccupation aussi du député Eric Collomb, de Lully, lui aussi chef d'entreprise. Il estime que la multiplication des tâches pousse au superficiel et que

celles évoquées par le directeur sont impossibles à assumer par un seul homme. Il demande que la Coreb mette les forces au bon endroit et garde pour mission prioritaire le développement économique et les emplois, notamment. Marc Fontaine voit aussi une nécessité de réorganisation de la Coreb, affirmant qu'après avoir grandi on peut aussi rétrécir. Quant à Serge Bongard, vice-syndic de Glettenens, il appelle de ses vœux le frein aux augmentations de cotisations afin de ne pas pousser certaines communes à quitter le bateau.

Toutes ces remarques ont été entendues et le président Nicolas Kilchoer relève que l'intercantonalité complexifie aussi le travail, obligeant à se plier à des exigences cantonales spécifiques. Il est d'accord de mener une réflexion, relevant que le travail est global, nécessitant une structure régionale forte afin d'assurer la pérennité de la Coreb.

■ RENÉ CUSIN